



## PROVINCE DE QUÉBEC

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MRC DE BONAVENTURE TENUE LE 9 AVRIL 2025, À 19 H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY POIRIER DE SAINT- SIMÉON, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ÉRIC DUBÉ, PRÉFET, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**Sont présents(es) :** M. François Bujold, Directeur général  
Mme Josiane Appleby, Mairesse de Saint-Alphonse  
Mme. Rollande Beebe, Mairesse de Shigawake  
M. Éric Dubé, Préfet  
M. Denis Gauthier, Maire de Saint-Siméon  
M. Brent Hocquard, Maire suppléant de New Carlisle  
M. Gérard Litalien, Maire de Saint-Godefroi  
M. Marc Loisel, Maire de Paspébiac  
Mme Linda MacWhirter, Mairesse de Hopetown  
Mme Ashley Milligan, Mairesse de Cascapédia-St-Jules  
M. Jean-Marc Moses, Maire suppléant de Caplan  
Mme Paquerette Poirier, Mairesse de Saint-Elzéar  
M. Dany Voyer, Aménagiste et chef d'équipe  
M. Hazen Whittom, Maire de Hope  
M. Pierre Gagnon, Maire de Bonaventure

**Excusés :** Mme Lise Castilloux, Mairesse de Caplan  
M. David Thibault, Maire de New Carlisle

## ORDRE DU JOUR

### Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Procès verbaux
  - 2.1. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mars 2025
3. Correspondances
4. Administration
  - 4.1. Fin du programme RénoRégion : un recul pour les familles à faible revenu
  - 4.2. Octroi du contrat pour la gestion du REER collectif des employés
  - 4.3. Autorisation de circulation et fermeture de routes pour le Rallye Baie-des-Chaleurs 2025
5. Développement économique, rural et social
  - 5.1. Adoption du plan de communauté en développement social 2025-2029
  - 5.2. Adoption de la reddition de compte du FRR-Volet 2 pour l'année 2024-2025;
  - 5.3. Adoption de la reddition de compte annuelle du FRR-Volet 3 Signature innovation pour l'année 2024-2025;
  - 5.4. Adoption de la reddition - Entente de vitalisation de la MRC de Bonaventure, dans le cadre du volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, axe de soutien à la vitalisation du FRR 2024-2025

**5.5.** Adoption de la reddition de comptes annuelle - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, dans le cadre du volet 1

**5.6.** Entérinement de la signature de l'avenant 3 à l'entente sectorielle pour le soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie 2023-2025

**5.7.** Demandes de financement - Fonds d'engagement social éolien Innergex - foire de l'emploi bilingue

**6.** Période de questions

**7.** Levée de l'assemblée

**Fin de la rencontre**

## **Ouverture de la séance**

### **CM 2025-04-55 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des membres du conseil de la MRC présents que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

### **2. Procès verbaux**

#### **CM 2025-04-56 2.1. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mars 2025**

**IL EST PROPOSÉ** par Denis Gauthier et résolu à l'unanimité des maires présents que le procès-verbal de la séance régulière du conseil de la MRC de Bonaventure du 12 mars 2025 soit adopté tel que lu.

### **3. Correspondances**

Le préfet, M. Éric Dubé, fait état de la correspondance reçue.

### **4. Administration**

#### **CM 2025-04-57 4.1. Fin du programme RénoRégion : un recul pour les familles à faible revenu**

**CONSIDÉRANT** que le programme RénoRégion, administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), permettait à des propriétaires-occupants à faible revenu vivant dans des milieux ruraux de corriger des défauts majeurs à leur résidence, et ce, dans un contexte où l'offre de logements abordables est souvent inexistante;

**CONSIDÉRANT** que la fin de ce programme, annoncée pour le 31 mars 2025, représente une perte annuelle d'environ 400 000 \$ pour la MRC de Bonaventure, somme qui était directement investie dans la dignité, la sécurité et la stabilité résidentielle de ménages parmi les plus vulnérables du territoire;

**CONSIDÉRANT** que cette décision affecte particulièrement les aînés et les familles vivant dans des résidences souvent isolées, non desservies par des services d'aqueduc ou d'égout, et dans l'impossibilité financière de réparer des toitures qui coulent, des fenêtres défectueuses ou des structures dangereuses;

**CONSIDÉRANT** que la suspension de RénoRégion s'inscrit dans un contexte de crise du logement et d'inflation, où chaque logement préservé est une victoire sociale, et où priver les régions d'un outil aussi fondamental revient à accélérer leur dévitalisation;

**CONSIDÉRANT** que cette décision entraîne également la perte d'expertise locale développée au fil des ans par les inspecteurs certifiés, dont le rôle de proximité était essentiel à l'accompagnement des citoyens dans la planification des travaux admissibles;

**CONSIDÉRANT** que plus de 1 000 familles au Québec, dont plusieurs sur le territoire de la MRC de Bonaventure, étaient en attente d'une aide du programme, et que leur espoir de maintien dans leur logement est désormais compromis;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses voix municipales, incluant celles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et des préfets de MRC partout au Québec, qui dénoncent avec vigueur cette décision perçue comme une attaque directe aux plus démunis;

**IL EST PROPOSÉ** par Rollande Beebe et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

1. **QUE** le conseil de la MRC de Bonaventure déplore avec vigueur la fin du programme RénoRégion;
2. **QUE** le conseil demande au gouvernement du Québec, à la ministre de l'Habitation ainsi qu'au premier ministre du Québec, de revenir sur cette décision et de rétablir rapidement le financement du programme;
3. **QUE** cette résolution soit transmise au cabinet du premier ministre, à la ministre de l'Habitation, au ministre des Finances, à la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM, en appui à leurs démarches.

**CM 2025-04-58**

**4.2. Octroi du contrat pour la gestion du REER collectif des employés**

**CONSIDÉRANT** l'analyse comparative des soumissions reçues pour la gestion du REER collectif des employés de la MRC de Bonaventure ;

**CONSIDÉRANT** que l'offre de Réjean Bernatchez, SFL Gestion du patrimoine s'est démarquée par l'expérience de son gestionnaire, ses frais de gestions et sa présence régionale ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Hazen Whittom et résolu à l'unanimité des membres du conseil de la MRC présents :

1. **D'octroyer le contrat** pour la gestion du REER collectif des employés de la MRC de Bonaventure à SFL Gestion du patrimoine ;
2. **D'autoriser Lynn Fortin**, responsable des finances et de l'administration à signer tous les documents relatifs aux transactions de cotisations REER des employés de la MRC de Bonaventure et à effectuer les virements mensuels des cotisations employés/employeurs vers le compte d'un tiers, Réjean Bernatchez, courtier SFL Gestion du patrimoine

**CM 2025-04-59**

**4.3. Autorisation de circulation et fermeture de routes pour le Rallye Baie-des-Chaleurs 2025**

**CONSIDÉRANT** la tenue du Rallye Baie-des-Chaleurs, prévu sur le territoire de la MRC de Bonaventure les 28 et 29 juin 2025 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer la sécurité des participants, des spectateurs et du public en général tout au long du déroulement de cet événement ;

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par le Rallye Baie-des-Chaleurs pour obtenir l'autorisation d'utiliser et de fermer certains chemins sur le territoire de la MRC de Bonaventure afin de garantir le bon déroulement de la compétition ;

**CONSIDÉRANT** par ailleurs que la compétition sera gérée par les responsables du Rallye Baie-des-Chaleurs qui veilleront à la bonne organisation de la circulation pendant toute la durée de l'événement ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par Jean-Marc Moses et résolu à l'unanimité des membres présents que la MRC de Bonaventure autorise la fermeture temporaire des routes suivantes, situées sur son territoire, aux dates et horaires spécifiés, dans le cadre du Rallye Baie-des-Chaleurs 2025 :

- Le Jas, TNO

- Le Burton, TNO

## 5. Développement économique, rural et social

CM 2025-04-60

### 5.1. Adoption du plan de communauté en développement social 2025-2029

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Bonaventure a réalisé à l'hiver-printemps 2025 une démarche de concertation des partenaires en développement social afin d'identifier les besoins dans la communauté et élaborer un Plan de communauté;

**CONSIDÉRANT** que le Plan de communauté a été présenté au Comité territorial de développement social de la MRC (CTDS) ainsi qu'à l'Assemblée des partenaires le 1<sup>er</sup> avril 2025;

**CONSIDÉRANT** que la prochaine étape est de soumettre le Plan aux différents bailleurs de fonds afin de déterminer les sources de financement pour la mise en oeuvre des actions priorisées par les partenaires;

**EN CONSÉQUENCE : II EST PROPOSÉ** par Linda MacWhirter et résolu à l'unanimité des maires présents d'adopter le Plan de communauté de la MRC de Bonaventure 2025-2029.

CM 2025-04-61

### 5.2. Adoption de la reddition de compte du FRR-Volet 2 pour l'année 2024-2025;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Bonaventure s'est engagée envers le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) à produire, adopter et transmettre annuellement à la MINISTRE un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences ;

**EN CONSÉQUENCE : IL EST PROPOSÉ** par Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent que le Conseil de la MRC de Bonaventure adopte la reddition de compte annuelle 2024-2025 dans le cadre du FRR volet 2.

CM 2025-04-62

### 5.3. Adoption de la reddition de compte annuelle du FRR-Volet 3 Signature innovation pour l'année 2024-2025;

CM 2025-04-63

### 5.4. Adoption de la reddition - Entente de vitalisation de la MRC de Bonaventure, dans le cadre du volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, axe de soutien à la vitalisation du FRR 2024-2025

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Bonaventure s'est engagée envers le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) à produire, adopter, déposer sur son site Web et transmettre annuellement à la MINISTRE un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences ;

**EN CONSÉQUENCE : IL EST PROPOSÉ** par Marc Loisel et résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC de Bonaventure adopte la reddition de compte annuelle 2024-2025 dans le cadre du FRR volet 4 pour la mise en oeuvre de l'axe " Soutien à la vitalisation et à la coopération municipale " et autorise la publication sur le site internet de la MRC.

**CM 2025-04-64**

**5.5. Adoption de la reddition de comptes annuelle - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, dans le cadre du volet 1**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Bonaventure s'est engagée envers le ministère de la culture et des communications (MCC) à produire, adopter, déposer sur son site web et transmettre annuellement à la MINISTRE un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences ;

**CONSIDÉRANT** que nous sommes en fin d'entente, qu'il reste des sommes à engager et que nous avons la possibilité de prolonger l'entente pour une période de douze mois;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Brent Hocquard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la MRC de Bonaventure adopte la reddition de compte annuelle 2024-25 dans le cadre du Volet 1a du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier et demande au MCC une prolongation de douze mois de la présente entente afin de pouvoir investir la totalité de l'enveloppe dans le milieu.

**CM 2025-04-65**

**5.6. Entérinement de la signature de l'avenant 3 à l'entente sectorielle pour le soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie 2023-2025**

**CONSIDÉRANT** l'Entente sectorielle pour le soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie 2023-2025, signée par plusieurs partenaires régionaux et gouvernementaux ;

**CONSIDÉRANT** que l'avenant 3 vise à intégrer un nouveau partenaire, soit le Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie-Les Îles (SPAMGÎM), et à bonifier la contribution du MAPAQ pour l'année 2024-2025 ;

**CONSIDÉRANT** que cet avenant permettra d'augmenter le nombre d'initiatives régionales en agriculture et en agroalimentaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Josiane Appleby et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de la MRC présents :

D'autoriser le préfet, monsieur Éric Dubé, à signer pour et au nom de la MRC de Bonaventure l'avenant 3 à l'Entente sectorielle pour le soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie 2023-2025.

**CM 2025-04-66**

**5.7. Demandes de financement - Fonds d'engagement social éolien Innergex - foire de l'emploi bilingue**

**IL EST PROPOSÉ** par Rollande Beebe, et résolu à l'unanimité des maires présents d'autoriser un montant de 1 000 \$ pour la réalisation du projet de foire de l'emploi bilingue par l'entremise du Fonds d'engagement social éolien Innergex du TNO de la MRC de Bonaventure.

**6. Période de questions**

**CM 2025-04-67 7. Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par Gérard Litalien et il est résolu à l'unanimité des maires présents que l'assemblée soit levée.

**Fin de la rencontre**

Note : En signant le procès-verbal, le préfet reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.



Éric Dubé, préfet  
général, greffier-trésorier



François Bujold, directeur